

Les échos du CE

Réunions du 27 août 2015

Activité RH

Pour information, le prochain mouvement probable à la mi-septembre.

Consultation sur les modalités de mise en œuvre de la généralisation NPDE (Nouveau Parcours du Demandeur d'Emploi)

Présenté par Arnaud Ecolasse

Nous sommes toujours dans l'attente de la présentation du Groupe Projet concernant le pilotage, l'accompagnement des équipes et des agents (formations), l'aménagement des salles d'accueil. Il est prévu deux phases avec retour d'expérience sur le bilan de la mise en place de NPDE dans 4 régions pilote.

La direction affirme qu'au niveau logistique tous les PILA seront équipés en cohérence avec le déploiement de NPDE. Néanmoins, le SNU s'interroge encore une fois sur le public, en difficulté, identifié "à la marge" par la Direction et sur le service que Pole Emploi leur apporte.

En ce qui concerne l'entretien de situation/diagnostic, il a été confirmé par la Direction que seuls les agents ayant un Portefeuille devront le réaliser ce qui

exclu de fait les conseillers des équipes dédiées entreprise.

De même, l'ARC placement est amené à disparaître rognant encore davantage le socle commun accueil pour les agents des équipes dédiées entreprise et augmentant la fréquence des agents placement sur ces postes tout en diminuant l'accès à nos services aux usagers.

Mais réjouissons-nous, nous pourront compter sur nos partenaires !!!

En conclusion, le SNU-FSU, la CGT, la CFDT ont voté contre et la CFE-CGC s'est abstenu.

Pour le SNU, l'inscription unique via Internet laissera sans nul doute sur le bord du chemin les plus éloignés de l'emploi et des nouvelles technologies.

Le demandeur d'emploi est mis à distance de nos services par cette "contrainte" digitale et la prochaine réduction des horaires d'ouverture des sites.

Une fois de plus, au lieu d'apporter plus de service, Pôle emploi impose ses conditions aux usagers dans le seul intérêt de faire des gains de productivité.

Consultation sur les modalités de mise en œuvre de la généralisation du dispositif d'équipes dédiées au contrôle de la recherche d'emploi

Présenté par Vincent Laigneau

Concernant le recrutement des 4 agents chargés du contrôle à la PRS (ex-PRP) et les modalités du parcours de formation de ceux-ci, les éléments donnés par la Direction restent nébuleux...

Face à cela, le SNU-FSU et la CGT ont voté contre.

La CGC-CFE a voté pour et la CFDT s'est abstenue.

La Direction fait le constat que des DE sont insuffisamment reçus en entretien. Il s'agit bien là d'une insuffisance de moyens puisque, sur certains sites, le nombre de DE en portefeuille dépasse les 300 en "suivi" et les 200 en "guidé".

Si comme certains le prétendent, notamment en votant pour au CCE ou au Conseil d'Administration, le contrôle vise à remobiliser les DE alors ne parlons pas de contrôle mais d'actions de remobilisation ou autre (la DG ne manque pas d'imagination pour inventer des néologismes...).

Outre la remise en cause des compétences des conseillers à assurer une de leurs missions qui consiste à participer à la gestion de la liste des DE, il s'agit bien à nos yeux de donner des gages aux politiques enclins à stigmatiser les chômeurs. Est-ce bien la priorité quand le marché du travail ne permet pas à chacun d'occuper un emploi ?

Il s'agit ni plus ni moins que de culpabiliser, surveiller et punir les demandeuses et demandeurs d'emploi; de faire de victimes des coupables.

Complément d'information sur le service civique à Pôle Emploi

Une dotation complémentaire de 12 services civiques soit 31 répartis :

- 2 à Cherbourg Ouest
- 2 à Cherbourg Centre/la Noé
- 2 à St Lô
- 2 à Avranches
- 2 à Coutances
- 2 à Caen Est
- 2 à Caen Nord

- 2 à Caen Ouest/Centre
- 3 à Caen Sud
- 2 à Lisieux
- 2 à Bayeux
- 2 à Argentan
- 2 à Flers
- 2 à Alençon
- 2 à Mortagne/L'Aigle

A préciser agence par agence, les champs d'intervention et les modalités de planning des binômes.

Information sur le dispositif de labellisation des engagements de service

Présenté par Stéphane Legrand

Labellisation externe des engagements de service et non une certification. Il est prévu une labellisation à blanc préalable sur les 3 agences tirées au sort (une par département). Mise en œuvre à partir d'octobre.

Alerte est faite à la Direction sur la concomitance de ce dossier avec la mise en place de moult chantiers !!!!

Consultation sur l'accès direct du demandeur d'emploi à son conseiller référent et développement des services personnalisés sur rendez-vous...

EN CLAIR : NOUVELLES MODALITES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Présenté par Arnaud Ecolasse

Organisation prévue :

Tous les matins, de 8h30 à 12h30 :

- Présence du MANAC
- Renforcement AIC et ARC indemnisation, **suppression de l'ARC placement**
- Planification d'un renfort conseiller "adapté au flux".

Tous les après-midi (sauf le jeudi) :

- Tout type de rendez-vous : EID, GPF, Employeurs, indus,...
- Les sites sont équipés d'un visiophone, de BIP alerte et d'une gâche électrique pour ouverture à distance.
- le principe du MANAC est maintenu.

Les demandes urgentes sont gérées par le MANAC.

Vos représentants-es SNU pôle emploi FSU au CE

Claire Aussant, Christelle Benoit, Yannick Dennebouy, Christine Dubrulle, Sandrine Fontanel,

Céline Guillet, Fabien Lemarchand, Franck Messidor, Nathan Ursin, Yvonne Vincent